

PLAN D'ACTION

MANDAT PLEIN AIR

ACTEURS DU PLEIN AIR

SITES DE PLEIN AIR, SENTIERS RÉCRÉATIFS

CLUBS ET ORGANISATIONS DE PLEIN AIR

Adopté par le conseil d'administration de l'URLSM

23 février 2017

TABLE DES MATIÈRES

❖	HISTORIQUE / DÉMARCHE	3
❖	BILAN DES INTERVENTIONS DE L'URLSM	4
❖	CONTEXTE	6
❖	ENJEUX	7
❖	STRATÉGIES D' ACTIONS	8

HISTORIQUE DE LA DÉMARCHE

En mars 2007, le Comité régional sur les sentiers récréatifs a réalisé le « Plan de développement régional des sentiers récréatifs de la Mauricie ». Dans ce plan, l'inventaire des sentiers, l'offre et la demande, les problématiques, les enjeux, le concept de développement et le plan d'action 2007-2010 avaient été abordés principalement pour le quad, la motoneige, la randonnée pédestre, le vélo et la randonnée équestre. Les autres disciplines ont été analysés mais dans une moindre mesure.

En 2013, la Conférence régionale des élus de la Mauricie confiait à l'URLSM, le mandat de réaliser le « *Plan directeur des sentiers récréatifs non motorisés* » notamment les sections portant sur l'état de la situation (constat territorial pour chaque discipline), les enjeux et le concept de développement. La Conférence régionale des élus de la Mauricie avait comme mandat de réaliser le plan d'action. Une version *préliminaire* de ce plan a été présentée aux membres du Comité régional sur les sentiers récréatifs en juin 2015.

À partir du plan préliminaire et suite aux nouvelles informations disponibles (mandat des URLs, orientations gouvernementales) une mise à jour majeure de ce plan d'action est en phase de réalisation.

Le présent document de travail entend livrer ainsi une nouvelle version du plan d'action incluant le contexte, les enjeux, les stratégies et les pistes d'actions. Mais pour commencer, voici une brève synthèse des interventions de l'URLSM en matière de plein air au cours de la dernière année.

1. LE BILAN DES INTERVENTIONS

Dossiers actifs de l'URLSM en matière de plein air 2015-2016

- Comité régional sur les sentiers récréatifs depuis 1998
- Entente UPA-Mauricie et clubs VHR
- Déplacement actif : Le programme « À pied, à vélo, ville active »
- Développement des compétences : Le programme « Cycliste averti »
- Comité des véloboucles mauriciennes
- Inventaire des parcs municipaux et scolaire /Parc-O-Mètre, dans les MRC de Maskinongé, de Mékinac et des Chenaux
- Programme de partenariat pour les personnes handicapées (ex. : canot à Shawinigan)

2. NOS ACQUIS

2.1 Le Comité régional plein air Mauricie (URLSM)

Liste des organismes (26) participants au comité :

- | | |
|---|-----------------------------|
| - Les ministères | 6 ministères |
| - Les villes et MRC | 6 organisations municipales |
| - Les organismes régionaux de développement | 9 organisations |
| - Les organismes disciplinaires | 5 disciplines |

2.2 Les ressources professionnelles de l'URLSM

M. Roger Trudel, 17 ans d'intervention dans le domaine du plein air

M. Jean-Guy Morand, 21 ans d'intervention dans le domaine du plein air

M. Jean Marc Gauthier, 34 ans d'intervention dans le domaine du plein air

Axes de compétences

- ✓ Planification stratégique, étude de marché, étude de faisabilité, plan d’opération et planification financière
- ✓ Gestion et accompagnement formatif des organismes, des clubs et des bénévoles
- ✓ Relation intersectorielle, droit d’usage
- ✓ Développement de partenariat
- ✓ Gestion de mandats
- ✓ Approche systémique

2.3 Les partenariats stratégiques et structurants en place

- ✓ MEES – PAFURS (Programme d’assistance financière aux unités régionales de services)
- ✓ MEES – Kino-Québec
- ✓ Vélo Québec
- ✓ CIUSSS Mauricie – Centre-du-Québec
- ✓ Québec en forme
- ✓ MRC de Maskinongé
- ✓ MRC de Mékinac
- ✓ MRC des Chenaux
- ✓ Ville de La Tuque, CIUSSS, Commission scolaire de l’Énergie
- ✓ Ville de Shawinigan, Commission scolaire de l’Énergie, Collège Shawinigan et CIUSSS

3. LE CONTEXTE

La société québécoise est de plus en plus consciente des problématiques relatives à la santé des individus. En ce sens, plusieurs organisations adoptent des orientations, des programmes et des actions pouvant contribuer à un redressement de situation afin de travailler davantage en prévention de la santé de la population.

Notons les positionnements suivants :

- Les mandats ministériels du MEES aux URS /mandat plein air
- Politique gouvernementale de prévention en santé
- Programme national en santé publique / plan d'action régional en santé publique et plan de mise en œuvre
- Le Plan d'action régional en saines habitudes de vie, Mauricie / Mobilisation des décideurs, vision commune, mode de vie physiquement actif, saine alimentation et transport actif
- Le mouvement pour un Québec en santé

Au plan local, notons, de manière générique, les positionnements suivants :

- Révision des schémas d'aménagement
- Planification stratégique / plan d'action, politique sectorielle / ville, MRC
- Orientations des Fonds de développement du territoire

Le tout s'inscrit dans la foulée de la réorganisation des rôles et mandats dans le domaine municipal suite à la disparition des CRÉ.

Les défis pour la région de la Mauricie

- Harmonisation des interventions des multiples acteurs dans l'optique d'une optimisation des ressources autant humaines que financières.
- Doter la région de stratégies afin de travailler au développement des habiletés et des compétences des enfants et des jeunes à pratiquer des activités de plein air (combler le déficit nature chez les jeunes).

4. LES ENJEUX

- 1- Le soutien aux promoteurs, aux organismes de plein air, aux clubs et aux bénévoles.
- 2- L'accès au territoire et à la pratique de l'activité / qualité des expériences.
- 3- La concertation et la coordination locale, régionale et provinciale.
- 4- Le développement et la pérennité des infrastructures / sentiers récréatifs, sites de plein air
- 5- L'utilisation d'activités d'animation et des moyens de diffusion en place pour assurer la promotion du plein air.

STRATÉGIES D'ACTION

ENJEU # 1

Le soutien aux promoteurs, aux organismes de plein air, aux clubs et aux bénévoles

<i>Pistes d'actions</i>	<i>Interventions</i>
Assurer l'accompagnement des promoteurs et des organismes de plein air afin d'assurer un bon développement des sentiers et des sites de plein air : <ul style="list-style-type: none"> a) Aménagement des sentiers b) Organisations, clubs (structures) c) Activités de plein air 	Accompagnement de comité ou groupe de travail territorial ou disciplinaire <ul style="list-style-type: none"> - Comité des Véloboucles Mauriciennes - MRC de Mékinac /Comité sur les sentiers récréatifs - Québec à Cheval - Rencontre disciplinaire, selon les besoins
Mettre en valeur et faire reconnaître l'apport des bénévoles	Reconnaissance des bénévoles <ul style="list-style-type: none"> - Prix Dollard-Morin - Programme régional en bénévolat (à développer)

ENJEU # 2

L'accès au territoire et à la pratique de l'activité / qualité des expériences

<i>Pistes d'actions</i>	<i>Interventions</i>
Accompagner les organismes de plein air dans leurs démarches nécessaires à l'obtention des droits d'occupation du territoire public et des ententes sur terres privées pour la mise en place de réseaux des sentiers et sites de pratique d'activités de plein air	Accompagnement d'un comité ou groupe de travail territorial ou disciplinaire <ul style="list-style-type: none"> - Comité UPA-Mauricie et clubs VHR - Et selon les demandes (ex. : Le cahier du propriétaire) <p><i>Note : Pour les terres publiques, le dossier doit être discuté à une Table interministériel.</i></p>
Apporter un soutien professionnel à l'aménagement des structures d'accueil selon la discipline (ex. : stationnement, repère cartographique, support à vélo, halte équestre, borne wifi, support informatique, etc.)	Soutien selon les besoins (à définir) <ul style="list-style-type: none"> - Exemple : Ondago

ENJEU # 2

L'accès au territoire et à la pratique de l'activité / qualité des expériences (suite)

<i>Pistes d'actions</i>	<i>Interventions</i>
Mobiliser les acteurs concernés afin de mettre en place des mesures favorisant le développement des habiletés et des compétences des jeunes pour la pratique sécuritaire des activités de plein air	<p>Mise en place, en partenariat, de programmes ou d'activités destinées à une clientèle jeunesse :</p> <ul style="list-style-type: none">- Programme cycliste averti- Programme : À pied, à vélo, ville active- Programme Kino : Plaisirs d'hiver, etc.- Programme de partenariat pour les personnes handicapés (ex. : canot) <p>Convenir de partenariat avec des promoteurs ou organismes réalisant des activités de plein air auprès d'une clientèle jeunesse :</p> <ul style="list-style-type: none">- Concept Enfant Nature (Coopérative)- Partenaire action jeunesse Mékinac (camp plein air ADO)- Programme d'initiation aux activités de plein air avec le mouvement scout- Autres cibles à développer : randonnée pédestre, randonnée équestre, etc.

ENJEU # 3

La concertation et la coordination locale, régionale et provinciale

<i>Pistes d'actions</i>	<i>Interventions</i>
Ajuster les mandats et rôle du Comité régional sur les sentiers récréatifs	<p>Maintien du comité</p> <ul style="list-style-type: none">- Comité régional plein air Mauricie (changement de nom)- Mandat : à définir / le Plan d'action
Positionner le plein air comme une composante pouvant contribuer aux orientations, stratégies et actions des instances gouvernementales, des instances locales et régionales. Arrimer le développement des activités de plein air avec les orientations gouvernementales liées à la pratique de l'activité physique et des saines habitudes de vie	<p>Harmonisation des actions plein air avec les ententes de partenariat en vigueur avec les villes et MRC lesquelles prennent en compte les multiples orientations pertinentes</p> <ul style="list-style-type: none">- Hop Maskinongé- Hop Mékinac- Ville de La Tuque- Politique cadre de l'activité physique et de saines habitudes de vie (Shawinigan)- Hop des Chenaux (en développement)- Trois-Rivières (en développement)

ENJEU # 3

La concertation et la coordination locale, régionale et provinciale (suite)

<i>Pistes d'actions</i>	<i>Interventions</i>
S'assurer du partage des données géoréférencées des sentiers et sites de plein air entre les différents acteurs dont les MRC, les différents ministères concernés et les organismes de plein air	<p>Arrimage entre la Corporation de développement durable du Haut-St-Maurice et les instances concernées.</p> <p><i>Note : Pour la région de la Mauricie, cette corporation a colligé plusieurs données géoréférencées.</i></p> <p>Inventaire des parcs municipaux et scolaires (Parc-O-mètre) par l'URLSM. - Diffusion des données géoréférencées selon les besoins.</p> <p>Inventaire des sites de plein air (Parc-O-mètre) par l'URLSM, à développer selon les besoins.</p>
Participer aux travaux de la Table nationale de plein air des URLSM	<p>Identification d'un répondant régional.</p> <p>Participation active aux travaux</p>

ENJEU # 4

LE DÉVELOPPEMENT ET LA PÉRENNITÉ DES INFRASTRUCTURES / SENTIERS RÉCRÉATIFS, SITES DE PLEIN AIR

<i>Pistes d'actions</i>	<i>Interventions</i>
Recenser et maintenir à jour l'offre d'activités de plein air, incluant les sentiers et sites de plein air	Mise en place de mécanisme, si nécessaire, de recensement des sentiers et sites de plein air
<p>Collaborer, avec le milieu associatif, les municipalités, les MRC et les institutions publiques à la planification de l'aménagement et de la mise en valeur des sentiers et des sites de plein air</p> <p>a) Harmonisation des usages b) Liens intermunicipaux c) Entretien des sentiers d) Signalisation des sentiers e) Harmonisation avec l'industrie forestière (cohabitation et modalités d'intervention forestière) f) Développement des sentiers (complétion des réseaux)</p>	<p>Accompagnement d'un comité ou groupe de travail territorial ou disciplinaire, selon les besoins.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Villes et MRC/schéma d'aménagement, selon les besoins. - Appui aux clubs dans leur préparation de dossier, selon les demandes. <p><i>Note : Actuellement, il n'y a pas de répondant régional/volet récréotouristique à la Table GIRT.</i></p>

ENJEU # 5

L'utilisation d'activités d'animation et des moyens de diffusion en place pour assurer la promotion du plein air

<i>Pistes d'actions</i>	<i>Interventions</i>
Apporter un soutien professionnel et technique aux promoteurs et clubs afin de soutenir la réalisation d'activités de plein air dans la région	Mettre à la disposition des promoteurs et clubs de plein air, via le Groupe loisir sport jeunesse Mauricie, les services professionnels et techniques ainsi que la banque de matériel, et ce, à très bon prix
Arrimer les interventions de promotion des promoteurs et des clubs de plein air avec les organismes de promotion et de diffusion	Soutenir les promoteurs et les clubs de plein air dans leurs communications, via le Groupe loisir sport jeunesse Mauricie, par exemple, l'organisation d'une conférence de presse Développer des ententes de partenariat avec l'Association touristique régionale, les agents touristiques dans les villes et les MRC et les médias locaux.

Note :

L'action identifiée dans une zone ombragée (ou en jaune, avec impression en couleur) est un mandat gouvernemental découlant du « *Programme d'assistance financière aux unités régionales de services* ».